



## Communiqué aux médias

Genève, le 28 mars 2019

## Assemblée générale ordinaire 2019 de Givaudan

- L'approbation de toutes les propositions avancées par le Conseil d'administration
- L'augmentation du dividende pour la 18<sup>e</sup> année consécutive, soit une hausse de 3,4 % par rapport à 2018
- La ré-élection des administrateurs existants, ainsi que la ré-élection de Clavin Grieder comme Président

L'Assemblée générale ordinaire de Givaudan SA s'est tenue le 28 mars 2019 en présence de 356 actionnaires ou mandataires, représentant un capital de 5 136 836 actions (soit 55,63 % du total des 9 233 586 actions nominatives).

L'Assemblée générale ordinaire a approuvé le Rapport Annuel et les comptes annuels et consolidés 2018 avec 99,01 % des votes, et a donné décharge aux membres du Conseil d'administration avec 98,45 % des votes.

A titre consultatif, le Rapport de rémunération a aussi été approuvé avec 90,51 % des votes.

L'Assemblée a adopté une distribution de dividende en numéraire de CHF 60.00 brut par action. Il s'agit de la dix-huitième hausse consécutive depuis l'entrée de Givaudan à la Bourse suisse en 2000. Le montant sera prélevé sur la réserve libre comme dividende ordinaire imposable en Suisse.

Tous les membres actuels du Conseil d'administration ont été réélus pour un mandat d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire en 2020, en application des dispositions légales et des amendements aux Statuts de Givaudan :

- Victor Balli\*
- Prof. Dr.-Ing. Werner Bauer\*
- Lilian Biner
- Michael Carlos
- Ingrid Deltenre\*
- Calvin Grieder (ré-élu Président du Conseil)
- Thomas Rufer

\* Egalement élu(e) au Comité de rémunération pour un mandat d'un an.

M. Manuel Isler, avocat, a vu son mandat de représentant indépendant des actionnaires reconduit jusqu'à la prochaine Assemblée générale ordinaire en 2020, tandis que Deloitte SA a été réélu comme organe de révision et d'audit pour l'exercice en cours et Mme Karine Szegedi Pingoud comme Associé responsable de l'audit.





Genève, le 28 mars 2019

Enfin, l'Assemblée a approuvé la rémunération du Conseil d'administration et du Comité exécutif, comme suit :

- le montant total maximal de rémunération du Conseil d'administration s'élevant à CHF 2 950 000 et couvrant la période jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2020 par 98,09 % des votes ;
- le montant total de la rémunération variable à court terme du Comité exécutif s'élevant à CHF 2 778 103 pour l'exercice 2018 par 97,80 % des votes et
- le montant total maximal de la rémunération fixe et de la rémunération variable à long terme du Comité exécutif s'élevant à CHF 15 000 000 pour l'exercice 2019 par 92,06 % des votes.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Peter Wullschleger, Givaudan Media and Investor Relations

**T** +41 22 780 9093

**E** [peter\\_b.wullschleger@givaudan.com](mailto:peter_b.wullschleger@givaudan.com)